

Le subjonctif en français, appréciation critique ou règles morphologiques

Fabris, Nina

Master's thesis / Diplomski rad

2019

Degree Grantor / Ustanova koja je dodijelila akademski / stručni stupanj: **University of Zadar / Sveučilište u Zadru**

Permanent link / Trajna poveznica: <https://urn.nsk.hr/urn:nbn:hr:162:463901>

Rights / Prava: [In copyright / Zaštićeno autorskim pravom.](#)

Download date / Datum preuzimanja: **2024-04-19**



Sveučilište u Zadru
Universitas Studiorum
Jadertina | 1396 | 2002 |

Repository / Repozitorij:

[University of Zadar Institutional Repository](#)



Sveučilište u Zadru

Odjel za francuske i frankofonske studije

Diplomski sveučilišni studij francuskog jezika i književnosti: smjer nastavnički
(dvopredmetni)

Nina Fabris

**Le subjonctif en français, appréciation critique ou
règles morphologiques**

Diplomski rad

Zadar, 2019.

Sveučilište u Zadru

Odjel za francuske i frankofonske studije

Diplomski sveučilišni studij francuskog jezika i književnosti: smjer nastavnički
(dvopredmetni)

Le subjonctif en français, appréciation critique ou règles morphologiques

Diplomski rad

Student/ica:

Nina Fabris

Mentor/ica:

doc.dr.sc. Tomislav Frleta

Zadar, 2019.



Izjava o akademskoj čestitosti

Ja, **Nina Fabris**, ovime izjavljujem da je moj **diplomski** rad pod naslovom **Le subjonctif en français, appréciation critique ou règles morphologiques** rezultat mojega vlastitog rada, da se temelji na mojim istraživanjima te da se oslanja na izvore i radove navedene u bilješkama i popisu literature. Ni jedan dio mojega rada nije napisan na nedopušten način, odnosno nije prepisan iz necitiranih radova i ne krši bilo čija autorska prava.

Izjavljujem da ni jedan dio ovoga rada nije iskorišten u kojem drugom radu pri bilo kojoj drugoj visokoškolskoj, znanstvenoj, obrazovnoj ili inoj ustanovi.

Sadržaj mojega rada u potpunosti odgovara sadržaju obranjenoga i nakon obrane uređenoga rada.

Zadar, 20. svibnja 2019.

ZAHVALE

Zahvalila bih se ponajviše svom mentoru doc.dr.sc. Tomislavu Frleti koji mi je uvelike pomagao tijekom cijelog studija kao i u pisanju ovog diplomskog rada. Također se zahvaljujem svim svojim profesorima na Odjelu za francuski jezik i književnost koji su uvijek ukazivali na pomoć i podršku kako meni tako i mojim kolegama.

Naposljetku se zahvaljujem svojoj obitelji i prijateljima koji su uvijek bili uz mene, a ovaj rad posvećujem svojoj kćerki Melini.

Table des matières

1. Introduction	2
2. Formation du subjonctif : règles morphologiques	3
2.1.Le présent du subjonctif	5
2.2.Le passé du subjonctif	10
2.3.L'imparfait du subjonctif	12
2.4.Le plus-que parfait du subjonctif	14
3. Emploi du subjonctif	17
3.1.Le subjonctif dans la proposition indépendante	19
3.2.Le subjonctif dans la proposition dépendante	21
3.2.1. Les propositions substantives ou complétives	22
3.2.2. Les propositions adjectives ou relatives	26
3.2.3. Les propositions circonstancielles ou adverbiales	28
3.3.L'appréciation critique et le choix du mode	37
4. Conclusion	48
5. Bibliographie	50

Résumé et mots clés

Abstract and key words

Sažetak i ključne riječi

1. Introduction

Bien que ce ne soit pas sa seule fonction, on peut dire que le langage reflète la manière dont l'homme voit le monde et communique son expérience.

Il interprète la réalité extralinguistique à travers les catégories de pensée (telles que le temps, l'espace, la qualité, la quantité, etc.) qui, pour leur part, trouvent leur expression dans la langue.

Chaque partie du discours en plus d'être le représentant d'une catégorie est elle-même présentée dans la langue dans des modalités différentes.

Le verbe, partie du discours qui est pertinente pour notre travail, se lie aux catégories de l'action ou de l'état et s'exprime dans la langue dans les différentes modalités suivantes: personne, nombre, temps, aspect et mode.

Comme le thème de notre travail est le subjonctif, c'est le mode verbal qui nous intéresse. Le mode «d'un verbe, il permet à la personne qui parle d'exprimer son attitude à l'égard de ce qu'elle dit» (Delatour, 2004: 117). En morphologie, on différencie les modes selon qu'ils varient ou non en personne: formes personnelles (*impératif, subjonctif, indicatif*) et formes impersonnelles (*gérondif, participe, infinitif*). Selon Wagner et Pinchon dans la *Grammaire du Français*, le conditionnel est considéré comme temps et pas comme mode, parce qu'il est comparé avec le futur qui appartient aussi au temps (cf. Wagner, Pinchon 1991: 319). D'ailleurs Riegel, Pellat et Rioul dans leur *Grammaire méthodique du français* disent que le conditionnel était traditionnellement le mode mais les linguistes aujourd'hui le considèrent comme un temps (cf. Riegel, 1994: 511).

Le subjonctif, qui est l'objet de notre travail, est un mode verbal personnel qui s'oppose aux autres modes personnels, c'est-à-dire à l'indicatif, au conditionnel et à l'impératif, en ce qu'il sert à présenter l'attitude du locuteur par rapport à l'action exprimée par le verbe. En ce sens, c'est le mode de l'interprétation et de la subjectivité.

Dans la première partie de notre travail nous nous concentrerons sur le plan morphologique pour présenter les règles de la formation du subjonctif en français en nous référant en même temps au plan sémantique pour décrire ses valeurs temporelles (l'antériorité, la postériorité, la simultanéité). Nous nous tournerons ensuite vers le plan syntaxique (plus précisément syntaxico-sémantique) pour parler des emplois du subjonctif en français. Dans la dernière partie du travail nous essaierons de donner une appréciation critique des faits présentés.

2. Formation du subjonctif - règles morphologiques

La morphologie est la discipline grammaticale dont l'objet est la forme des unités linguistiques. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les variations spéciales de l'unité dite verbe en ce qui concerne les formes qui appartiennent au mode nommé subjonctif.

Les formes du subjonctif en français, en plus d'être différentes des autres modes verbaux, varient aussi selon les catégories de nombre et de personne (six personnes), d'aspect et de temps: deux temps simples (le présent et l'imparfait) et deux temps composés (le passé et le plus-que-parfait).

Nous allons étudier la formation de ces quatre formes verbales (à l'actif, puisque les règles pour la formation du passif sont valables pour tous les modes). Les temps simples se forment d'un radical et aussi d'une désinence. « Le radical exprime la signification lexicale du verbe [...] La désinence est un morphème postposé au radical. Elle apporte des informations sur les catégories du mode, du temps, de la personne » (Wagner, Pinchon 1991: 241). Nous aurons donc à examiner comment se forme le radical et quelles sont les désinences pour le subjonctif. Grâce à la morphologie et ces désinences nous pouvons distinguer s'il s'agit de l'indicatif ou du subjonctif ainsi que nous pouvons différencier le subjonctif présent et le subjonctif passé, en regardant seulement la forme du verbe.

D'autre part, les temps composés du mode examiné sont constitués par son présent (pour le subjonctif passé) ou par son imparfait (pour le subjonctif plus-que-parfait), auxquels on ajoute le participe passé du verbe employé. La formation de ces temps sera donc beaucoup plus facile à présenter.

Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* notent que l'indicatif est plus riche de subjonctif, considérant le temps de ces deux modes (cf. Riegel, 1994: 561).

Le terme subjonctif vient du mot latin *subjungere*: *mettre sous la dépendance de...* parce que le subjonctif est dans la plus grande majorité des cas employé dans les propositions subordonnées qui dépendent toujours de la proposition principale (cf. Wagner, Pinchon, 1991: 342).

En ce qui concerne les quatre temps mentionnés, le présent et le passé sont d'emploi courant alors que l'imparfait et le plus-que-parfait s'emploient très rarement dans la langue parlée.

Le subjonctif n'a pas de formes du futur, mais il exprime le futur par le subjonctif présent, à la différence de l'indicatif qui a ses propres formes du futur (cf. Riegel, 1994: 561).

Alors, dans les propositions subordonnées le subjonctif présent porte la valeur d'un futur même si le verbe dans la proposition principale est au présent indicatif, futur indicatif ou conditionnel. Le verbe au subjonctif exprime, en ce cas-là, l'action qui se déroule après l'action du verbe à l'indicatif. C'est la postériorité. Mais la postériorité n'est pas la seule valeur de temps du subjonctif parce que ce mode peut aussi exprimer l'antériorité et la simultanéité, ce qu'on va étudier plus loin dans notre texte (cf. Delatour, 2004: 137, 138).

2.1. Le présent du subjonctif

Le présent du subjonctif est un de deux temps simples avec l'imparfait du subjonctif. Pour former le présent du subjonctif on ajoute les terminaisons *-e, -es, -e, -ions, -iez, -ent* au radical de la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent (cf. Delatour, 2004: 135). Comme la conjugaison française comporte trois groupes de verbes morphologiquement différents, nous allons maintenant donner des exemples pour chaque groupe.

Le premier groupe, verbes à l'infinitif en **-er** (à l'exception du verbe *aller*) :

ex. *manger* - *que je mange*

que tu manges

qu'il mange

que nous mangions

que vous mangiez

qu'ils mangent

Le second groupe, verbes à l'infinitif en **-ir** dont le radical est élargi par **-iss** aux trois personnes du pluriel de l'indicatif présent:

ex. *finir* – *que je finisse*

que tu finisses

qu'il finisse

que nous finissions

que vous finissiez

qu'ils finissent

Le troisième groupe, verbes à l'infinitif en **-ir, -oir, -re** :

ex. *dormir* – *que je dorme*

que tu dormes

qu'il dorme

que nous dormions

que vous dormiez

qu'ils dorment

Parmi les verbes du troisième groupe il y a aussi des verbes dont le subjonctif présent ne se forme pas de cette manière mais qui obtiennent dans ce cas un radical tout nouveau.

Ce sont, d'abord, les verbes *avoir* et *être*:

être- que je sois

que tu sois

qu'il soit

que nous soyons

que vous soyez

qu'ils soient

avoir- que j'aie

que tu aies

qu'il ait

que nous ayons

que vous ayez

qu'ils aient

(Brossier, Monnier, 2013: 11,13,21,35,77).

Les autres verbes de cette nature peuvent être répartis en trois groupes selon que leur nouveau radical se termine:

(a) en [s]- ss à l'écrit ce sont *faire* et *pouvoir*:

ex. *faire- que je fasse*

que tu fasses

qu'il fasse

que nous fassions

que vous fassiez

qu'ils fassent

ex. *pouvoir- que je puisse*

que tu puisses

qu'il puisse

que nous puissions

que vous puissiez

qu'ils puissent

(b) en [ʃ]- ch à l'écrit: c'est le verbe *savoir*

ex. *savoir*- *que je sache*
que tu saches
qu'il sache
que nous sachions
que vous sachiez
qu'ils sachent

(c) en [j]- ill à l'écrit: ce sont le verbe impersonnel *falloir* et les verbes *aller*, *valoir* et *vouloir*, qui ont pour autre spécificité de reprendre leur radical usuel à la première et à la deuxième personne du pluriel.

ex. *falloir*- *qu'il faille*¹

ex. *aller*- *que j'aille*
que tu ailles
qu'il aille
que nous allions
que vous alliez
qu'ils aillent

ex. *valoir*- *que je vaille*
que tu vailles
qu'il vaille
que nous valions
que vous valiez
qu'ils valaient

¹ En morphologie, nous avons le verbe *falloir* seulement dans cette forme impersonnel, à la troisième personne du singulier. (cf. Riegel, 1994 : 746, 747)

ex. *vouloir- que je veuille*
que tu veuilles
qu'il veuille
que nous voulions
que vous vouliez
qu'ils veuillent

(Brossier, Monnier, 2013: 71, 113, 117, 119, 123, 133, 145).

Quant à sa valeur temporelle le subjonctif présent peut exprimer la simultanéité et la postériorité, ce qui dépend de la relation entre le verbe dans la proposition principale et le verbe de la proposition subordonnée. Si nous voulons exprimer la simultanéité, l'action de ces deux verbes doit se dérouler en même temps. D'autre part, pour exprimer la postériorité dans ces phrases où on utilise le subjonctif, le subjonctif présent porte la valeur de futur, c'est-à-dire l'action du verbe dans la subordonnée se déroule après l'action exprimée par la proposition principale (cf. Delatour, 2004: 137, 138).

(1) «*Je suis étonné que Carlos ne connaisse pas ce célèbre joueur de football.*» → simultanéité (Delatour, 2004: 138).

(2) «*Dimanche prochain, je rentrerai tôt **pour que** nous puissions regarder le match France-B Brésil à la télévision.*» → postériorité (Delatour, 2004: 138).

Pour examiner la morphologie verbale c'est-à-dire les catégories morphologiques, nous pouvons choisir le verbe de deuxième exemple: **puissions**. Nous voyons la première personne du pluriel parce que le sujet **nous** exprime la personne du verbe de ce subjonctif présent. Le nombre est aussi exprimé par le sujet du verbe parce qu'il nous dit s'il s'agit du singulier ou du pluriel, en ce cas là, c'est le pluriel parce que le sujet, c'est **nous**. D'après Riegel, Pellat, Rioul, le nombre montre dualité, singulier et pluriel, mais tous les deux sont toujours liés à la personne. Donc, si on étudie un verbe du subjonctif (puissions-dans cet exemple) nous voyons toujours la personne, ainsi que le nombre. D'ailleurs une des catégories morphologiques est aussi le mode et le temps. Nous voyons ici qu'il s'agit du subjonctif présent, le verbe **puissions** a le radical *puss-* et la désinence *-ions* qui marque le subjonctif et le temps du présent (cf. Riegel, 1994: 436).

2.2. Le passé du subjonctif

Le passé de subjonctif, temps composé, est en quelque sorte le «passé composé» de ce mode verbal puisque sa formation s'apparente à celle du passé composé de l'indicatif en ce sens qu'il est construit de l'auxiliaire *avoir* et *être* au subjonctif présent auquel on joint le participe passé du verbe conjugué (cf. Delatour, 2004: 136).

ex. *manger* - (qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*) -

*que j'***aie** *mangé*
que tu **aies** *mangé*
qu'il **ait** *mangé*
que nous **ayons** *mangé*
que vous **ayez** *mangé*
qu'ils **aient** *mangé*

ex. *partir* - (qui se conjugue avec l'auxiliaire *être*) -

que je **sois** *parti*
que tu **sois** *parti*
qu'il / elle **soit** *parti / partie*
que nous **soyons** *partis*
que vous **soyez** *partis*
qu'ils / elles **soient** *partis / parties*

(Brossier, Monnier 2013: 35).

A la différence du présent du subjonctif, le passé du subjonctif exprime une action accomplie. Le présent du subjonctif se concentre plutôt sur l'action *en cours de réalisation* (cf. Riegel, 1994: 571). Cette opposition aspectuelle est caractéristique pour le rapport entre les temps simples et les temps composés en français en général.

(3) «*Je suis content que tu aies trouvé ce qui manquait à ta machine.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 89,90).

Et en ce qui concerne les valeurs temporelles, on a déjà mentionné que le subjonctif présent exprimait la simultanéité et la postériorité. En revanche, le subjonctif passé porte la

valeur de l'antériorité. En effet, l'action qui se déroule dans la proposition subordonnée est accomplie et cette action était avant l'action dans la proposition principale. Pour cette raison, on utilise le subjonctif passé dans la subordonnée (cf. Delatour, 2004: 138).

(4) «*Les Français regrettent que leur équipe ait perdu le match dimanche dernier.*» → antériorité (Delatour, 2004: 139).

Delatour, Jennepin, Léon- Dufour et Teyssier d'ailleurs notent que «le subjonctif passé peut aussi exprimer un fait accompli par rapport à une limite temporelle située dans le futur et généralement signalée par un indicateur de temps» (Delatour, 2004: 139).

(5) «*Le professeur de maths aimerait que nous ayons terminé le programme quinze jours avant l'examen.*» (Delatour, 2004: 139).

Dans cet exemple, nous voyons que l'action doit être accomplie avant quinze jours. C'est déjà déterminé par cet indicateur du temps, même s'il ne s'agit pas de l'antériorité du verbe de la proposition subordonnée, parce que le professeur aimerait que dans le futur les étudiants terminent le programme, mais il limite l'action et cette limitation du temps est très importante pour le choix de l'utilisation du subjonctif passé.

Un autre exemple que les auteurs de la *Nouvelle Grammaire du Français* nous donnent et qui est déterminé par l'indicateur du temps, est :

(6) «*Il faut que nous ayons quitté l'hôtel avant 11 heures.*» (Delatour, 2004: 139).

2.3. L'imparfait du subjonctif

L'autre temps simple du subjonctif, l'imparfait du subjonctif, se forme à partir du radical de la deuxième personne du singulier du passé simple de l'indicatif, auquel on ajoute les terminaisons - se, -ses, -[^]t, -sions, -siez, -sent. Il faut souligner que cette description est simplifiée car elle se base seulement sur l'observation de la forme écrite.

Horetzky (1994: 70) remarque que à «la troisième personne du singulier **s** devant- **t** tombe : **il donnât** (=il donna{s}t) et à la place du son **s** on met l'accent circonflexe sur la voyelle précédente.»

La troisième personne du singulier ainsi est similaire à la troisième personne du passé simple: la prononciation de ces deux formes est identique, mais en orthographe, elles se différencient parce qu'il faut adjoindre l'accent circonflexe sur la voyelle qui se trouve avant la désinence - t dans le subjonctif imparfait (cf. Wagner, Pinchon 1991: 251):

(7) ex. Il vint → qu'il vînt {vɛ} (Wagner, Pinchon 1991: 251).

(8) «Car elle ne voulait pas qu'il la vît pleurer.» (De Saint-Exupéry, 2011: 40).

(9) « Elle avait peur qu'il ne fût pas là, le souhaitait presque, et c'était pourtant son seul espoir, la dernière chance du salut.» (Flaubert, 1986: 383).

(10) «Je ne voulais pas qu'il fît un effort.» (De Saint-Exupéry, 2011: 84).

Nous illustrerons la formation de l'imparfait subjonctif en prenant pour exemple le verbe *manger* :

ex. *manger* – *que je mangeasse*
 que tu mangeasses
 qu'il mangeât
 que nous mangeassions
 que vous mangeassiez
 qu'ils mangeassent

(Brossier, Monnier, 2013: 35).

Le subjonctif imparfait s'utilise dans la langue soutenue et très rarement dans la langue française contemporaine, même dans les cas où son emploi s'imposerait en principe: ainsi quand il s'agit de «la règle de la concordance des temps: lorsque le verbe principal est au passé, on emploie l'imparfait pour exprimer la simultanéité ou la postériorité par rapport au verbe principal, et le plus-que-parfait pour exprimer l'antériorité et l'accompli.» (Delatour, 2004: 139). Par exemple :

(11) «*J'étais heureux qu'il chantât*» (Soutet, 2000: 2).

(12) «*Pourquoi fallait-il que j'eusse de la peine...*» (De Saint-Exupéry, 2011: 85).

2.4. Le plus-que-parfait du subjonctif

Comme le passé du subjonctif, c'est aussi un temps composé qui se forme avec auxiliaire *avoir* ou *être* au subjonctif imparfait et le participe passé (cf. Horetzky, 1994: 70).

Riegel, Pellat et Rioul (1994: 572, 573) notent que l'imparfait et le plus-que parfait du subjonctif sont utilisés dans la langue littéraire et qu'il ils

« n'appartiennent plus à la langue courante d'aujourd'hui. Après avoir longtemps fonctionné comme les deux temps latins correspondants, ils ont été progressivement supplantés par le présent et le passé du subjonctif, qui se sont chargés de leurs valeurs temporelles et par le conditionnel, qui exprime leurs valeurs modales (potentiel ou irréel). »

Par ailleurs, les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (cf. Riegel, 1994: 574) remarquent que le présent du subjonctif et le passé du subjonctif s'utilisent au lieu du subjonctif imparfait et du subjonctif du plus-que-parfait dans le français contemporain. Nous prendrons comme exemples les verbes *manger* et *partir* :

ex. *manger* - (qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*)

*que j'**eusse** mangé*
*que tu **eusses** mangé*
*qu'il **eût** mangé*
*que nous **eussions** mangé*
*que vous **eussiez** mangé*
*qu'ils **eussent** mangé*

(Brossier, Monnier 2013: 35).

ex. *partir* - (qui se conjugue avec l'auxiliaire *être*)

*que je **fusse** parti*
*que tu **fusses** parti*
*qu'il-elle **fût** parti-partie*
*que nous **fussions** partis*
*que vous **fussiez** partis*
*qu'ils-elles **fussent** partis-parties*

On peut noter la différence de l'utilisation dans la langue française soutenue et le français d'aujourd'hui :

(13) «*On s'étonnait qu'il ne soit pas encore arrivé.*» (langue courante)

(14) «*On s'étonnait qu'il ne fût pas encore arrivé.*» (langue soutenue)

(Delatour, 2004: 139).

Olivier Soutet et Marc Wilmet nous donnent aussi des exemples pour comprendre mieux la différence entre l'utilisation de quatre subjonctifs dans la langue littéraire et la langue contemporaine :

(15) «*J'étais heureux qu'il chantât.* → subjonctif imparfait

(16) «*J'étais heureux qu'il eût chanté.* → subjonctif plus-que-parfait

(17) «*J'étais heureux qu'il chante.* → subjonctif présent

(18) «*J'étais heureux qu'il ait chanté.* → subjonctif passé (Soutet, 2000: 2).

Le français d'aujourd'hui utilise, sans exception, le subjonctif présent ou le subjonctif passé à la place du subjonctif imparfait ou du subjonctif plus-que-parfait:

(19) «*Il faut qu'il fût riche alors, car il acheta une superbe maison.*» (Wilmet, 2010: 244)

→ subjonctif imparfait

Aujourd'hui, cette phrase se formule à la phrase suivante avec en verbe du subjonctif passé:

(20) «*Il faut qu'il ait été riche...*» (Wilmet, 2010: 244) ou encore du subjonctif présent: «*il fallait qu'il soit riche...*» (Wilmet, 2010: 244).

Comme on a déjà constaté, le subjonctif imparfait dans la langue littéraire se remplace par le subjonctif présent dans la langue d'aujourd'hui, et le subjonctif plus-que-parfait de la langue littéraire par le subjonctif passé dans la langue contemporaine.

(21) «*Celui-là est le seul dont j'eusse pu faire mon ami.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 57).

Soutet explique ces *jeux de substitution* (Soutet, 2000: 3) par deux raisons: la première serait la raison sociolinguistique et l'autre raison serait grammaticale. Autrement dit, pour la première raison Soutet nous montre les différences dans la société et la supériorité des gens qui avait utilisé le subjonctif imparfait et le subjonctif plus-que-parfait dans la parlée. Pour la raison grammaticale l'auteur distingue l'utilisation entre l'indicatif et le subjonctif. En réalité, l'indicatif est très employé et nous ne pouvons pas remplacer l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif par aucun autre temps, mais ce n'est pas le cas avec le subjonctif parce qu'il se peut réduire seulement à deux temps, le subjonctif présent et passé qui se peuvent appliquer dans tous les cas comme dans les exemples précédents (cf. Soutet, 2000: 3).

3. Emplois du subjonctif

Quand on regarde les diverses descriptions du sens du subjonctif, on peut dire qu'elles ont toutes un point commun, qu'on pourrait résumer de la manière suivante: le subjonctif présente l'action exprimée par le verbe non pas comme un fait réalisé (ce qui l'oppose à l'indicatif) ou bien réalisable sous certaines conditions (ce qui l'oppose au conditionnel) mais comme un fait dont la réalisation n'est que l'objet de nos attentes subjectives. Divers auteurs expriment cette idée de diverses manières:

«Le subjonctif exprime, dans sa valeur fondamentale, un procès simplement envisagé dans la pensée, qui lui donne la teinte d'une interprétation ou d'une appréciation [...] il le considère comme non existant ou non encore existant, le fait n'étant pas placé par le sujet parlant sur le plan de la réalité.» (Grevisse, 1975: 739).

«Le mode subjonctif permet à la personne qui parle d'apprécier un fait, de l'interpréter. C'est le mode de la subjectivité.» (Delatuor, 2004: 135).

Selon Horetzky (1994: 90) à part de la subjectivité, le subjonctif est défini aussi «comme le mode de doute. Il présente, par opposition à l'indicatif, une action comme incertaine, douteuse, possible ou désirable; c'est-à-dire le subjonctif est essentiellement un mode affectif, subjectif, exprimant divers sentiments ou volontés du sujet».

Le locuteur exprime son opinion, sa pensée, interprète son monde personnel, ses désirs, ses souhaits, ses objectifs et ses volontés. Ce sont des sentiments personnels et pour cette raison nous utilisons le subjonctif à la place de l'indicatif (cf. Grevisse, 1995: 249).

Margaret Winters dans son article *Subjonctif et réseau* examine la même problématique comme les autres auteurs mentionnés et dit que ce mode présente le problème déjà quarante années pour les linguistes. Elle souligne que même s'il faut mettre le subjonctif automatiquement après quelques expressions qui exigent ce mode, les locuteurs utilisent le mode par leur choix, bien que cela ne soit pas toujours correcte (cf. Winters, 1991: 155,156). Pour elle c'est «une discussion de question qui restent à résoudre» (Winters, 1991: 156).

Dans cette partie de notre travail, on quitte l'analyse morphologique et sémantique qu'on a déjà étudiée pour nous concentrer sur l'analyse syntaxique, qui a pour objet les rapports (surtout fonctionnels) des éléments de la phrase entière et pas seulement la formation des unités linguistiques comme la morphologie ou leur sens comme la sémantique.

Quant à l'emploi de subjonctif, il se utilise souvent dans la phrase complexe c'est-à-dire dans les propositions subordonnées après la conjonction *que* ou les locutions conjonctives. D'autre part, nous pouvons utiliser le subjonctif dans les phrases indépendantes, autrement dit les phrases simples mais pas trop souvent. Le subjonctif dans les phrases indépendantes exprime soi-même comme un ordre, mais dans les phrases subordonnées il dépend du verbe dans la proposition principale.

Nous allons voir ensuite, dans cette unité, quelques exemples où nous pouvons utiliser soit l'indicatif soit le subjonctif, parce que le verbe dans la proposition principale permet l'utilisation de tous les deux modes.

3.1. Le subjonctif dans la proposition indépendante

Parmi les rares cas où le subjonctif se trouve dans une proposition indépendante le plus important est quand il remplace l'impératif à la troisième personne du singulier ou du pluriel pour l'expression d'un souhait ou d'un ordre. Donc, cet emploi hors d'une relation avec une proposition principale a une *valeur d'impératif* (cf. Delatour, 2004: 137). Par exemple: (22) «*Qu'ils viennent demain à huit heures.*»

(23) «*Que chacun se retire et qu'aucun n'entre ici!*» (Grevisse, 1975: 740).

(24) «*Qu'on ne me dise rien, j'aurai de la force.*» (Flaubert, 1986: 403).

(25) «*Qu'il parte, puisque c'est son souhait.*» (Soutet, 2006: 33).

Les auteurs de la *Nouvelle Grammaire du Français* (cf. Delatour, 2004: 137) remarquent que dans certaines expressions figées on omet la conjonction *que*. Par exemple:

(26) «*(Que) Vive la République.*»

En bref, le subjonctif dans ces phrases n'est pas influencé par d'autres verbes ou d'autres expressions parce qu'il exprime de lui-même. Selon Wagner et Pinchon, dans ces cas le subjonctif «exprime de lui-même, par sa propre force modale, que le procès est envisagé par un acte d'intelligence ou bien qu'il est l'objet d'un sentiment» (Wagner, Pinchon, 1991: 345).

La présence ou l'absence de la conjonction *que* n'est pas la même en français classique et dans la langue d'aujourd'hui. Dans le français contemporain cette conjonction s'utilise dans les demandes mais aussi dans les hypothèses, comme dans, par exemple :

(27) «*Allons! Qu'on m'obéisse, et vite!*» (Wagner, Pinchon, 1991: 346).

Si on veut exprimer le désir, la conjonction *que* peut être utilisée ou pas.

(28) «*Qu'il vive éternellement!*» (Smith, 1994: 606).

(29) «*(Que) Dieu te protège!*» (Wagner, Pinchon, 1991: 346).

(30) «*Plaise au Ciel qu'il réussisse!*» (Soutet, 2006: 33).

(31) «*Que les dieux sourient à Pharaon!*» (Smith, 1994: 295).

Riegel, Pellat et Rioul notent que nombreuses de ces expressions figées font partie de la langue religieuse (cf. Riegel, 1994: 565).

Dans la langue littéraire, la conjonction *que* ne s'utilise pas, par exemple :

(32) «Vive la France! » (Wagner, Pinchon, 1991: 346).

(33) «Vive(nt) les vacances!» (Soutet, 2000: 41).

Soutet ici, dans le dernière exemple note que le verbe *vivre* reste invariable (*vive!*) même s'il est suivi par le substantif au pluriel *les vacances* (cf. Soutet, 2000: 41).

D'ailleurs, Riegel, Pellat et Rioul soulignent l'utilisation du subjonctif dans la phrase indépendante quand nous voulons montrer une imagination, par exemple les exercices dans la mathématique qui inclure une démonstration virtuelle.

(34) «Soit un triangle équilatéral ABC...» (Riegel, 1994: 565).

Nous pouvons imaginer une situation dans la classe, le professeur introduit un exercice mathématique et pour commencer la phrase il utilise le subjonctif. Les élèves doivent imaginer ce triangle dans la tête, et pour cette raison la phrase précédant est une supposition, c'est-à-dire une imagination. Cela exige le subjonctif. Nous avons, d'ailleurs, l'autre phrase pour la même règle:

(35) «Je veux dire, imaginez que ce soit... ?» (Grimes, 1995: 123).

Finalement, nous avons la situation avec le verbe *savoir* et expression *que je sache*. On utilise ici le subjonctif parce que la phrase *que je sache* exprime la subjectivité et l'incertitude totale de la personne qui parle :

(36) «Il n'est pas là, que je sache.» (Riegel, 1994: 565).

(37) «Il n'est pas arrivé, que je sache.» (Soutet, 2006: 33).

3.2. Le subjonctif dans la proposition dépendante

Si on examine l'utilisation du subjonctif dans les phrases complexes, on parle de la subordination, c'est-à-dire «du rapport de dépendance orientée entre une proposition dite subordonnée et une proposition dite principale ou régissante» (Riegel, 1994: 781)².

L'emploi du subjonctif en tant que mode dans la proposition subordonnée dépend de la fonction de cette dernière par rapport au verbe de la proposition principale mais aussi, dans certains cas, de la valeur sémantique de ce verbe. Et en ce qui concerne le choix de la valeur temporelle du subjonctif, il dépend des relations d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité que le locuteur veut exprimer. Dans le français littéraire toutes les quatre formes du subjonctif sont utilisées en suivant les règles de la concordance du temps. D'autre côté, dans le français d'aujourd'hui on emploie dans la grande majorité des cas du subjonctif présent ou du subjonctif passé (cf. Wagner, Pinchon, 1991: 352).

Pour présenter les emplois du subjonctif dans les propositions subordonnées nous partirons de la classification des propositions subordonnées en trois groupes:

- (a) propositions substantives (ou complétives);
- (b) propositions adjectives (ou relatives) ;
- (c) propositions adverbiales (ou circonstancielles).

² Au sein des phrases complexes les propositions dépendantes se joignent à une proposition principale à l'aide de la conjonction *que*. Quant à la morphologie des conjonctions pour les propositions subordonnées nous avons «les conjonctions simples et des locutions conjonctives formées au moyen de **que** et de **où**» (Wagner, Pinchon, 1991: 585). Celles- là comportent les conjonctions comme par l'exemple : *que, si, comme {...}, comment, combien, quand, où et pourquoi* (cf. Wagner, Pinchon, 1991: 585). Celles-ci peuvent être liées (*lorsque, puisque*) ou séparées (*bien que, de sorte que, pour que, etc.*) (cf. Wagner, Pinchon, 1991: 585).

3.2.1. Les propositions substantives ou complétives

Les propositions substantives ou complétives sont les phrases complexes. Il s'agit des phrases qui exigent le subjonctif dans la phrase subordonnée qui sont précédées par la conjonction *que*. Nous distinguons les propositions subordonnées qui fonctionnent comme le sujet et les autres propositions subordonnées qui fonctionnent comme l'objet. Celui-là comprennent sujet réel et les verbes impersonnels ou les formes impersonnelles qui cherchent le subjonctif, et celui-ci qui remplacent l'objet entier, exigent l'subjonctif dans deux cas: quand on exprime le désir, le souhait, etc., et aussi quand on a les verbes de la pensée dans la forme négative ou interrogative (cf. Varga, 2005: 75, 77)³. Grevisse, d'ailleurs, ajoute une division en bref pour les propositions substantives qui exigent le subjonctif

«après les verbes qui marquent la volonté, l'ordre, la défense, la prière, le désir; après les verbes de sentiment; après les verbes d'opinion et de perception quand on veut exprimer un fait envisagé, non dans sa réalité, mais simplement dans l'esprit du sujet; après les verbes impersonnels et les locutions impersonnelles exprimant une possibilité, une impossibilité, un doute, une négation, une nécessité, un mouvement de l'âme; après *que* introduisant une proposition substantive mise en vedette par l'inversion» (Grevisse, 1975: 743).

On va voir, d'ailleurs, les exemples des autres auteurs et leurs explications qui renforcent la division de Grevisse:

(38) «*Je suis content que tu viennes.*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

(39) «*Je désire que l'on prenne mes malheurs au sérieux.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 20).

(40) «*Je veux qu'on l'enterre dans sa robe de noces, avec des souliers blancs, une couronne.*» (Flaubert, 1986: 403).

(41) «*Il est possible, douteux, faux, heureux que cela soit.*» (Grevisse, 1975: 1117).

(42) «*J'ai peur qu'il (n') ait oublié notre rendez-vous.*»

³ Pourquoi on les appelle les verbes impersonnels? Il s'agit de verbes à la troisième personne du singulier «dépourvus de marques personnelles [...] ces verbes sont toujours précédés de la forme pronominale sujet *il* » (Riegel, 1994: 744, 745).

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

(43) «*Il n'est pas sûr, certain, vraisemblable, probable, qu'il vienne.*» (Grevisse, 1975: 1121).

(44) «*Je doute qu'il soit allé la voir.*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

(45) «*Il ne paraît pas qu'on l'ait défini.*» (Grevisse, 1975: 1121).

(46) «*Il paraît bien qu'à la fin de sa vie, il ait joué un double jeu.*» (Grevisse, 1975: 1121).

(47) «*Il me semblait que ce fût mon devoir.*» (Grevisse, 1975: 1122).

(48) «*Il ne me semble pas qu'on puisse penser différemment.*» (Grevisse, 1975: 1123).

Le subjonctif s'emploie toujours dans les complétives - sujet. Dans celles qui fonctionnent comme sujet réel ou comme objet, cela varie: d'après Varga (2005: 79)

« beaucoup de constructions impersonnelles sont suivies soit de l'indicatif, soit du subjonctif, selon les nuances que nous leur attribuons, et le sémantisme (et par conséquent le choix du mode) peut être influencé par la forme (la négation) ou la modalité (l'interrogation) de la principale. »

Par exemple :

(49) «*Il est nécessaire qu'il vienne aujourd'hui chez moi.*» (Horetzky, 1994: 91,92).

(50) «*Je souhaite que tu sois heureux.*» (Horetzky, 1994: 91,92).

(51) «*Crois- tu qu'il ait dit la vérité ?*» (Horetzky, 1994: 91,92).

Nous avons donné ici trois exemples: dans l'exemple No° 49, la proposition subordonnée est le sujet réel et dans la proposition principale nous avons une expression impersonnelle qui par son sens exige le subjonctif dans la phrase subordonnée. Mais si son sens change, le subjonctif disparaît, comme dans la phrase *Il est évident qu'il viendra aujourd'hui chez moi*. D'autre part on utilise le subjonctif dans les exemples: *il faut, il est possible, il est nécessaire* etc. Dans l'exemple No° 50, le sujet qui se trouve dans la principale exprime la souhaite. Pour cette raison on n'utilise pas l'indicatif mais toujours le subjonctif. Finalement, dans l'exemple No° 51, nous avons le verbe *croire* dans la principale qui, comme tous les autres verbes de pensée exige en principe l'indicatif, mais dans la forme interrogative attire toujours le subjonctif. Le même verbe dans la phrase négative aussi demande toujours subjonctif: (52) *Je ne crois pas qu'il ait dit la vérité*.

(53) «*Il faut bien que je supporte deux ou trois chenilles si je veux connaître les papillons.*» (De Saint-Exupéry, 2011:40).

(54) «*Il faut que tu tiennes ta promesse, me dit doucement le petit prince, qui, de nouveau, s'était assis auprès de moi.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 85,86).

(55) «*Il faudrait que j' avertisse monsieur.*» (Flaubert, 1986: 389).

Sauf des verbes qui expriment la nécessité et la possibilité (Il faut, il est nécessaire...) on a les autres verbes qui attirent le subjonctif et qui exprime le jugement et le refus:

(56) «*Pierre doute/exclut/refuse que Paul soit parti.* → refus

(57) «*Il est bon/indifférent/fâcheux que Paul soit parti.* → jugement

(58) «*Pierre accepte/est heureux/regrette que Paul soit parti.*» → jugement (Soutet, 2000: 61).

D'ailleurs, pour les actions qui expriment l'ordre, on ne sait pas si la finalité de l'action sera accomplie ou pas, donc il faut utiliser le subjonctif:

(59) «*Il commande que vous soyez ici à minuit*» (Winters, 1991: 160).

(60) «*Approche-toi que je te voie mieux.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 41).

(61) «*J'exige que tu me dises la vérité.*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

Grevisse ajoute les verbes de sentiment qui expriment

« joie, douleur, surprise, crainte, regret, etc., on met généralement le subjonctif dans la subordonnée substantive. Le subjonctif s'emploie de même après des noms ou des adjectifs tels que: crainte, indignation, peur, regret, --- aise, heureux, triste, affligé, désolé, étonné, fâché, irrité, honteux, ravi, surpris, etc.» (Grevisse, 1975: 1136).

Les exemples que nous pouvons trouver ici dans *Le bon usage*, qui marquent les sentiments de la personne qui parle, mais qui exigent dans la proposition subordonnée le subjonctif sont suivants:

(62) «*Je regrette, je m'étonne, je me réjouis, je suis heureux qu'il ait fait cela.*» (Grevisse, 1975: 1136).

(63) «*Elle vivait dans une peur constante qu'il ne tombât, qu'il n'eût froid.*» (Grevisse, 1975: 1137).

(64) «*Il s'étonne de ce qu'il ne soit pas venu.*» (Grevisse, 1975: 1137).

En bref, Wilmet divise les verbes de volonté et de sentiment:

«VERBES DE VOLONTÉ: conseiller, convaincre, défendre, désirer, empêcher, entendre, exiger, falloir, implorer, ordonner, prescrire, prier, requérir, signifier, souhaiter, suggérer, tolérer, vouloir...
VERBES DE SENTIMENT: admettre, admirer, adorer, aimer, approuver, comprendre, craindre, daigner, déplorer, détester, douter, méconnaître, préférer, regretter, supporter, s'attendre à, il y a de grands risques que...» (Wilmet, 2010: 236).

Les autres verbes et les expressions d'une opinion qui exigent le subjonctif dans la forme négative ou interrogative sont : *avoir l'impression, espérer, penser, trouver, affirmer, dire, garantir, imaginer, être sûr, certain, convaincu, persuadé, il est sûr, évident* etc. Dans la forme affirmative on emploie toujours l'indicatif (cf. Delatour, 2004: 216). Au contraire, quand on n'est pas sûr ou nous ne savons pas quelque chose, on utilise le subjonctif. Regardons les phrases comme les exemples:

(65) «*Je ne savais pas que vous lisiez des romans policiers*» (Grimes, 1995: 27).

(66) «*Je n'espère pas qu'il vienne.*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

(67) «*Espères-tu qu'il vienne?*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

(68) «*Je n'affirme pas qu'il ait menti.*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

(69) «*Affirmes-tu qu'il ait menti?*»

(<http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm>).

3.2.2. Les propositions adjectives ou relatives

Les propositions relatives sont celles qui, à la manière d'un adjectif, nous donnent une information ajoutée et ainsi complète la proposition entière. Nous avons deux types de ces propositions relatives: les propositions subordonnées déterminatives et les propositions subordonnées appositives. Celles-là nous présentent une phrase complète, parce que sans cette proposition subordonnée, l'information de l'énonciation entière ne sera pas complète. Par contre, celles-ci nous présentent les phrases principales qui sont déjà complètes, et la phrase subordonnée est seulement une information ajoutée qui peut prendre la place ou nous pouvons l'exclure. En ce cas-là, la signification ne change pas parce que la personne qui parle l'a ajoutée par sa volonté. Les conjonctions de ces propositions relatives, avec lesquelles ont commence la même, sont suivantes: *qui, que, quoi, dont, où* (cf. Varga, 2005: 114, 126). Il s'agit de pronoms relatifs (cf. Delatour, 2004: 13).

Nous allons mentionner deux exemples pour ces deux types de phrases :

(70) «*Je connais l'homme qui vous a apporté ce livre.*» (proposition subordonnée déterminative)

(71) «*J'utilise toujours ce dictionnaire, qui est le plus complet.*» (proposition subordonnée appositive) (Varga, 2005: 115, 126).

Dans la plupart des cas, nous utilisons l'indicatif dans les propositions relatives, mais il y a trois cas où il faut toujours utiliser le subjonctif.

Le premier cas, que Horetzky nous donne, se rapporte à la règle quand nous voulons souligner ce qu'on cherche potentiellement, c'est-à-dire quand on veut «exprimer qu'on désire ou cherche une personne ou une chose possédant une certaine qualité:

(72) *Je cherche une institutrice qui sache bien le français.*» (Horetzky, 1994: 93).

Ici, nous voyons que la personne qui parle cherche quelqu'un qui sache le français, c'est-à-dire on cherche une qualité.

Nous pouvons aussi remarquer dans l'article un peu plus détaillé de Margaret Winters la différence entre la certitude de cette énonciation (*je cherche...*) et l'énonciation similaire. Elle note que si on cherche une qualité et on sait que à la fin nous allons trouver la même

qualité, on utilise l'indicatif, parce c'est sur que nous le trouverons. D'autre part si c'est plus impossible de trouver la même qualité on utilise le subjonctif (cf. Winters, 1991: 160,161).

(73) *«Il cherche quelqu'un qui sache parler russe.*

(74) *Il cherche quelqu'un qui sait parler russe »* (Winters, 1991: 160,161).

Nous pouvons, par exemple, voir la phrase de Riegel, où on a le subjonctif parce que notre désir (trouver un grand jardin) peut rester seulement un désir non réalisable.

(75) *«Je cherche une maison qui ait un grand jardin.»* (Riegel, 1994: 809).

Ensuite, le deuxième cas est quand nous avons le superlatif dans la proposition principale – cela exige toujours le subjonctif dans la relative de même que les mots *le seul, le premier, l'unique, le dernier* :

(76) *«C'est le plus beau livre qu'il ait jamais acheté.»*

(77) *«C'est le premier (l'unique, le seul) élève qui sache aujourd'hui sa leçon.»* (Horetzky, 1994: 93).

(78) *«C'est l'unique poste que vous puissiez remplir.»* (Grevisse, 1975: 1152).

(79) *«C'est la seule explication qui convienne.»* (Riegel, 1994: 809).

(80) *«C'est la meilleure formation que l'on puisse donner à un cadet.»* (Smith, 1994: 481).

(81) *«Cependant c'est le seul qui ne me paraisse pas ridicule»* (De Saint-Exupéry, 2011: 56).

(82) *«C'est le premier qui ait fait venir dans le Seine-Inférieure»* (Flaubert, 1986: 420).

(83) *«Il ajouta même un grand mot, le seul qu'il ait jamais dit: -C'est la faute de la fatalité!»* (Flaubert, 1986 : 424).

Finalement, le troisième cas que Horetzky (1994: 93) mentionne, c'est l'emploi obligatoire du subjonctif dans les relatives «après les expressions négatives ou restrictives comme: *personne, aucun, rien, guère, pas, peu* » dans la proposition principale:

(84) *«Il n'y a personne qui puisse me consoler.»* (Horetzky, 1994: 93).

(85) *«Je ne connais personne qui puisse t'aider.»* (Riegel, 1994: 809).

(86) *«Il y a peu d'hommes qui soient contents de leur sort.»* (Grevisse, 1975: 1152).

3.2.3. Les propositions circonstancielles ou adverbiales

Ce type de propositions regroupe les propositions subordonnées qui sont syntaxiquement comparables aux compléments circonstanciels et qui «expriment des rapports logico-temporels qui déterminent d'une manière spécifique l'action de la phrase dans laquelle elles sont intégrées» (Varga, 2005: 90).

Il s'agit de propositions subordonnées qui commencent par une conjonction de subordination. Ce type de phrase complexe peut représenter les propositions: temporelles, causales, finales, conditionnelles, consécutives, concessive ou d'opposition et comparatives. (cf. Delatour, 2004: 13, 14).

Donc, chaque de cette préposition porte une certaine valeur sémantiquement déterminée. Le mode qu'on utilise dans ces phrases peut être l'indicatif ou le subjonctif. Le choix du mode est influencé par rapport logico-temporel, par exemple la spécificité pour les phrases consécutives. Elles portent soit l'indicatif, soit le subjonctif dépend du sémantisme et de ce rapport. Les modes verbaux utilisés dans ces propositions sont tous les trois modes personnels, mais comme l'objet de notre travail est le subjonctif nous ne considérerons ici que l'emploi de ce mode par opposition à l'indicatif.

- La proposition temporelle

Ces propositions fonctionnent comme des compléments circonstanciels de temps et elles établissent une corrélation temporelle entre l'action exprimée par le verbe de la proposition principale et celle qui est exprimée par le verbe de la proposition subordonnée. Il s'agit des rapports d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité (cf. Varga, 2005: 91).

Les conjonctions qui introduisent les propositions temporelles sont: *quand, tandis que, pendant que, après que, dès que etc...* qui exigent l'indicatif mais d'autre part nous avons trois conjonction qui exigent le subjonctif ainsi que: *avant que, jusqu'à ce que, en attendant que* (cf. Horetzky, 1994: 94):

(87) «Je terminerai ma lecture **avant qu'il ne vienne**.» (Varga, 2005: 92).

(88) «La bombe a été découverte **avant qu'elle n'explose** (= elle n'a donc pas explosé)» (Riegel, 1994: 858).

(89) «*Il faut sortir de ces maudites montagnes **avant qu'il** ne se produise quelque chose de pire.*» (Smith, 1994: 533).

(90) «*J'irai le voir **avant qu'il** parte.*» (Grevisse, 1975: 1162).

(91) «*Je lirai **jusqu'à ce qu'il** revienne.*» (Varga, 2005: 92).

(92) «***En attendant qu'il** viene, nous pouvons travailler autre chose.*» (Horetzky, 1994: 94).

Dans l'exemple No° 90 la conjonction *avant que* pose l'antériorité de l'action de la principale par rapport à l'action de la subordonnée. Dans les deux exemples qui suivent, les conjonctions «*jusqu'à ce que* et *en attendant que* limitent l'action principale qui se terminera au point de temps marqué par la subordonnée (*en attendant que* y ajoute l'indication de la durée de l'action principale)» (Varga, 2005: 92). A la différence de la postériorité et la simultanéité qui exigent l'emploi de l'indicatif, ici nous utilisons le subjonctif parce que l'action de l'antériorité n'est pas encore accomplie. Nous ne sommes pas sûrs si l'action sera ou pas réalisée et pour cette raison nous utilisons, dans ce cas-là, le subjonctif (cf. Varga, 2005: 93, 95).

Nous allons voir d'autre exemple du *Petit Prince* de l'auteur Antoine de Saint-Exupéry:

(93) «*Elles dorment dans le secret de la terre **jusqu'à ce qu'il** prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 27).

- La proposition causale

«Ce type de propositions subordonnées exprime en principe ce qui a motivé la réalisation de l'action de la principale, son origine» (Varga, 2005: 96). En ce qui concerne l'utilisation du mode dans les propositions causales, on utilise l'indicatif parce que la réalisation est accomplie. L'exception quand on utilise le subjonctif est «le cas de la cause niée et de celle présentée sous la forme d'une alternative, où on emploie le subjonctif.» (Varga, 2005: 98). Selon Grevisse, le subjonctif s'utilise dans les propositions causales qui sont introduites par «les locutions causales négatives *non que, non pas que, non point que, ce n'est pas que*» (Grevisse, 1975: 1168, 1169).

(94) «*Je l'adore **non qu'elle** soit tellement belle, mais parce qu'elle a un bon caractère.* » (Varga, 2005: 98).

(95) «**Non pas que** j'admette la compétence d'un écrivain à juger de son œuvre.»

(Grevisse, 1975: 1169).

(96) «**Soit qu'**elle ne connaisse pas la matière ou **qu'**elle soit si souvent distraite, elle n'a pas encore réussi cet examen.» (Varga, 2005: 98).

Les conjonctions pour les propositions causales qui exigent l'indicatif sont: *parce que*, *puisque*, *étant donné que*, *d'autant que*, *sous le prétexte que*, et d'autre part les conjonctions de ce groupe avec lesquelles on utilise le subjonctif sont *soit que* et *faute que* (cf. Varga, 2005: 96, 97).

Par ailleurs, Varga note que la conjonction *faute que* exprime une cause négative spécifique comportant une nuance de regret (cf. Varga, 2005: 97). Pour cette raison on emploie le subjonctif comme dans l'exemple suivant:

(97) «Je ne suis pas venu **faute qu'**il m'ait averti de la réunion à temps.» (Varga, 2005: 97).

- Les propositions consécutives

Les propositions consécutives peuvent être comparées avec les propositions causales que nous venons d'examiner. Le rapport est inverse, donc, si les propositions causales expriment la cause de l'action, les consécutives «expriment le résultat, l'effet ou la suite de l'action de la principale» (Varga, 2005: 98).

Les conjonctions pour ces propositions consécutives sont les suivantes: *de façon que*, *de manière que*, *de sorte que*, *de telle sorte que*, *au point que*, *à tel point que*, *pour que* (cf. Varga, 2005: 101).

Dans les propositions consécutives on emploie tout aussi bien l'indicatif que le subjonctif. Si l'indicatif se trouve dans la proposition consécutive, cela signifie que la principale exprime un objectif sûr et déterminé, claire. D'autre côté, si le subjonctif se trouve dans la proposition subordonnée qui exprime la conséquence, dans la principale le verbe doit exprimer la volonté, la subjectivité, l'incertitude, le désir d'obtenir, quelque chose qui n'est pas sûre et pas déterminée.

(98) «Il s'est approché **de sorte que** je l'entends mieux.»

(99) «*Il s'est approché **de sorte que** je l'entende mieux.*» (Varga, 2005: 101).

Dans l'exemple No° 98 on constate que je l'entends mieux parce qu'il s'est approché, alors que dans l'exemple No° 99 on constate qu'il s'est approché dans le but de se faire entendre mieux de ma part et on y emploie le subjonctif parce que l'action de la proposition, c'est-à-dire la conséquence est irréalisable ou éventuelle (cf. Delatour, 2004: 241). On pourrait dire aussi que dans ce cas là proposition consécutive a la valeur d'une proposition finale:

(100) «*Faites les choses **de manière que** chucun soit content.*» (Grevisse, 1975: 1175).

(101) «*Je l'ai installé dans la chambre à côté de la mienne, **de sorte que** je puisse recevoir des visites sans le déranger.*» (Grevisse, 1975: 1175).

Un autre cas qui exige l'emploi du subjonctif dans les propositions consécutives est lié à la présence dans la principale des mots **assez** et **trop** (éventuellement suivis d'un adjectif, un verbe, un adverbe ou un nom), lorsque la subordonnée s'introduit par la conjonction **pour que** :

(102) «*Il m'a fait **trop** de bien **pour que** j'en dise du mal.*» (Grevisse, 1975: 1174).

(103) «*Il pleut **trop pour que** le match de tennis commence à 15 heures comme prévu.*

(104) *Vous parlez **trop** vite **pour qu'**on vous comprenne.*

(105) *Il y a **assez** de lumière dans ton appartement **pour que** cette plante tropicale s'y plaise.*» (Delatour, 2004: 242).

Il faut noter que dans ce cas il s'agit de l'emploi avec une valeur consécutive d'une conjonction dont la valeur primaire est finale.

Enfin, on utilise le subjonctif dans la proposition subordonnée si la phrase complexe contient les éléments *si...que, tellement...que, tant... que, tel...que, au point que*, mais à condition que la proposition principale soit à la forme interrogative ou négative (Soutet, 2000: 98).

(106) «*Il ne fait pas **un tel** froid **qu'**il soit nécessaire d'allumer le chauffage.*» (Delatour, 2004: 242).

- Les propositions finales

Les propositions finales, comme le dit leur nom, expriment la finalité de l'action du verbe de la proposition principale. Ou, inversement, elles présentent l'action de leur propre verbe comme un but à atteindre.

Les conjonctions qui introduisent les propositions subordonnées finales sont: *pour que*, *de crainte que*, *afin que*, *de peur que*, *de sorte que*, *de façon que*, *de manière que* (cf. Delatour, 2004: 248).

«Comme le résultat, le but qu'on veut atteindre (ou éviter) exprimé par les subordonnées finales, reste dans le domaine du désiré ou possible, donc du virtuel, incertain, le mode de ce type de subordonnées est toujours le subjonctif.» (Varga, 2005: 103).

(107) «*Si quelqu'un aime une fleur qui n'existe qu'à un exemplaire dans les millions et les millions d'étoiles, ça suffit **pour qu'il** soit heureux quand il les regarde.*» (De Saint-Exupéry, 2011: 34).

Donc, l'action dans la proposition subordonnée finale n'est pas encore réalisée ou accomplie, mais elle suggère un objectif ou un but que nous voulons obtenir et c'est ce qui explique l'emploi obligatoire du subjonctif.

(108) «*Lève la tête, **que** je puisse voir tes yeux.*» (Riegel, 1994: 870).

(109) «*Prépare tout **afin que** je puisse venir.*» (Horetzky, 1994: 94).

(110) «*La secrétaire range les dossiers **de façon qu'on** puisse les retrouver facilement.*» (Delatour, 2004: 248).

(111) «*Je me demande, dit-il, si les étoiles sont éclairées **afin que** chacun puisse un jour retrouver la sienne*» (De Saint-Exupéry, 2011: 64).

Riegel, Pellat et Rioul (1994: 858) d'ailleurs remarquent la différence entre les conjonctions *pour que*, *afin que* pour l'objectif positif et les conjonctions *de peur que* ou *de crainte que* qui marquent les objectifs négatifs. Par exemple:

(112) *Je t'aide **pour que** tu puisses passer ton examen.*

(113) «*Je lui ai envoyé un mot, **de peur qu'il (n)'ait oublié** mon invitation. (= pour qu'il s'en souvienne.)*» (Riegel, 1994: 858).

- Les propositions concessives et d'opposition

Les propositions concessives présentent la relation entre la principale et la proposition subordonnée comme un rapport d'opposition et de contraste. (cf. Varga, 2005: 103).

D'après Varga «la concession reste dans la plupart des cas dans le domaine du virtuel [...] le mode des subordonnées concessives est principalement le subjonctif » (Varga, 2005: 107).

Les propositions concessives sont introduites par les conjonctions *bien que*, *quoi que*, *quoique*, *quel (quelle) que*, *sans que*, *à moins que*, *encore que*, *où que*, *qui que* (cf. Delatour, 2004: 272, 273, 274).

(114) «**Bien que** je doive partir, je n'oublierai pas ma promesse. » (Horetzky, 1994: 94).

(115) «**Bien qu'**il ait passé des années dans ce pays, il ne sait pas en parler la langue.» (Riegel, 1994: 861).

(116) «**Quoi que** vous ayez à me dire, je ne m'en offenserai pas.» (Grevisse, 1975: 1182).

(117) «**Quoi que** Pierre fasse, on l'aime bien.» (Riegel, 1994: 822).

(118) «**Quoi qu'**il en soit des jugements de valeur, l'écriture de Flaubert trouve dans la description du monde une de ses épreuves majeures. » (Flaubert, 1986: 24).

(119) «On ne vous demande pas de faire **quoi que** ce soit.» (Grimes, 1995: 31).

(120) «**Quoiqu'**il fasse mauvais temps, j'irai me promener.» (Horetzky, 1994: 94).

(121) «Il viendra demain. **Encore que** je n'en sois pas tout à fait sûr.» (Riegel, 1994: 862).

(122) «À Paris, **où qu'**on aille, il y a toujours un café! (=peu importe où l'on va...)» (Delatour, 2004: 274).

(123) «**Quelle que** soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, et qu'un adjectif pour la qualifier. (G.de Maupassant) » (Riegel, 1994: 812).

(124) «Je le serrais dans les bras comme un petit enfant, et cependant il me semblait qu'il coulait verticalement dans un abîme **sans que** je puisse rien pour le retenir...» (De Saint-Exupéry, 2011: 90).

Il faut distinguer la concession et l'opposition :

- «l'opposition: c'est le constat d'une difference,
- la concession: c'est une cause qui devrait agir mais qui n'agit pas.» (DelaTour, 2004: 270).

Pour comprendre mieux nous allons donner des exemples :

(125) «Annie est grande et blonde **tandis que** sa sœur est petite et rousse.» →opposition

(126) «**Bien que nous soyons en plein hiver**, la température est très douce.» →concession
(DelaTour, 2004: 270).

On voit que le principe est toujours le même: l'opposition n'exige pas le subjonctif parce qu'elle exprime un constat alors que la concession l'exige parce qu'elle exprime une cause qui est seulement virtuelle étant donné que sa conséquence logique ne se réalisera quand même pas.

- Les propositions conditionnelles

Les propositions de ce type se concentrent sur l'hypothèse ou une condition.

«L'hypothèse en question peut concerner une condition indispensable pour la réalisation de l'action principale, une cause minimale qui est nécessaire pour que se produise l'effet exprimé par la principale, ou une supposition» (Varga, 2005: 108).

Entre les diverses conjonctions qui introduisent les propositions conditionnelles nous mentionnerons ici seulement celles qui exigent l'emploi obligatoire du subjonctif, et ce sont: *à condition que, pourvu que, à moins que, pour peu que, en admettant que, en supposant que, si tant est que* (cf. DelaTour, 2004: 285, 286). Par exemple:

(127) «Je t'attendrai **à moins que** tu ne sois trop en retard.» (Horetzky, 1994: 95).

(128) «Il conquerra par d'autres moyens- **si tant est qu'il les ait** jamais conquis.»
(Grevisse, 1975: 1195).

Soutet donne, d'ailleurs, des exemples similaires mais avec les conjonctions différentes pour les propositions conditionnelles:

(129) «*Pierre viendra à **condition que** Paul parte.*

(130) *Pierre viendra **pourvu que** Paul parte.*

(131) *Pierre viendra **en admettant que** Paul soit parti.*» (Soutet, 2000: 91).

L'autre exemple vient avec la conjonction *pour autant que* qui exigent aussi l'utilisation du subjonctif de français et se rapporte aux propositions conditionnelles:

(132) «***Pour autant que** je puisse l'affirmer, nous ne sommes même pas dans la Maison du Gouvernement*» (Simmons, 1992: 357).

- Les propositions comparatives

Ces propositions se rattachent à l'expression de la comparaison. Il s'agit de propositions subordonnées qui forment un des deux éléments comparés, l'autre étant exprimé dans la proposition principale. Parmi les conjonctions qui les introduisent les plus importantes sont : *comme, tel que, ainsi que, de même que, autant que, plutôt que, etc.* (cf. Varga, 2005: 111, 112, 114). Comme on y emploie toujours l'indicatif, probablement parce que les éléments comparés sont présentés tous les deux comme des faits, elles ne sont pas trop importantes pour notre thème.

Grevisse trouve l'exception pour la conjonction *autant que*, autrement dit, s'il s'agit de la possibilité, on utilise le subjonctif:

(133) «*Je l'aime, je l'avoue, **autant qu'**on puisse aimer.*» (Grevisse, 1975: 1206).

(134) «*Je n'écris qu'**autant que** la chose soit facile.*» (Grevisse, 1975: 1207).

(135) «*Jamais, **autant que** je puisse dire, elle n'avait vu de piano.*» (Grevisse, 1975: 1207).

(136) «***Autant que** j'en puisse juger, il est tout de même capable de plaire à Mademoiselle.*» (Grevisse, 1975: 1207).

3.3. L'appréciation critique et le choix du mode

Le mode en général est exprimé par l'attitude de la personne qui parle et ce mode est toujours en relation avec l'énonciation de la même personne,

« ils manifestent différentes manières d'envisager le procès. Ainsi, l'indicatif le présente dans sa réalité, par opposition au subjonctif qui l'apprécie dans sa virtualité, l'impératif le présente sous la forme directive d'un ordre... » (Riegel, 1994: 511).

Wilmet aussi montre la différence entre l'indicatif et le subjonctif, c'est-à-dire la différence entre «les contextes *actualisants* (indicatif) et les contextes *non actualisants* ou, si l'on préfère, *virtualisants* (subjonctif).» (Wilmet, 2010: 231).

D'autre part, cela n'est pas toujours le cas. Les nombreux auteurs comme Soutet et Riegel nous donnent d'ailleurs, d'exemple quand le subjonctif présente l'événement de la réalité et au contraire, quand l'indicatif présente une supposition, la virtualité de l'action:

(137) «*Je regrette qu'il soit venu.*» → subjonctif passé

(138) «*Je pense qu'il viendra.*» → futur de l'indicatif (Riegel, 1994: 564).

D'un côté, dans l'exemple No° 137, nous utilisons le subjonctif dans la proposition subordonnée, parce que le verbe *regretter* exige l'utilisation du subjonctif. Quand-même, nous avons une action réelle dans la subordonnée, parce qu'on déjà sait qu'il est venu. C'est la réalité, même si c'est écrit au subjonctif et non pas à l'indicatif. D'autre côté, l'exemple No° 138 exprime une action virtuelle dans la subordonnée parce qu'on n'est pas encore sûr s'il vienne ou pas. Néanmoins, nous utilisons l'indicatif parce que le verbe *venir* dans la subordonnée est influencé par le verbe dans la principale, le verbe *penser*, qui exige le mode de l'indicatif. Bien qu'il ne soit pas sûr si l'autre personne vienne, en exprimant ainsi une incertitude, grâce à laquelle nous pouvons penser qu'automatiquement on utilise le subjonctif, en ce cas-là nous utilisons l'indicatif.

Donc, il y a évidemment des verbes dont la signification même, quand ils se trouvent dans la proposition principale, influe sur le choix du mode verbale dans la proposition subordonnée. Dans ce contexte, nous parlons de nouveau des seules propositions complétives et il faut distinguer plusieurs groupes de verbes dans la principale d'après leur sens: les verbes

qui exigent l'indicatif sont *les verbes déclaratifs* (comme par exemple *déclarer, affirmer*) et d'autres côté on a les verbes qui exigent le subjonctif- ce sont *les verbes de sentiment* : *regretter, craindre, se réjouir [...]* et de volonté : *vouloir, désirer, exiger,...* (cf. Varga, 2005: 88).

L'auteur de la *Syntaxe du français* nous donne de plus une représentation graphique pour comprendre mieux le choix du mode verbal dans ce cas:

Image 1.



(Varga, 2005: 88).

Il y a aussi des verbes (et des adjectifs dans les constructions impersonnelles) dont la signification est similaire mais qui diffèrent en ce qui concerne l'emploi du mode dans la proposition subordonnée, c'est-à-dire l'indicatif ou le subjonctif. Ce sont: «*espérer (+indicatif, parce que cela signifie croire vraiment) et souhaiter (+subjonctif, parce que cela montre le désir) ; probable (+indicatif, parce que c'est presque sûr) et possible (+subjonctif, parce que c'est ne pas sûr)*» (Delatour, 2004: 218).

(139) «*Jean espère qu'on viendra le voir à l'hôpital.*» (Delatour, 2004: 218).

(140) «*Jean souhaite qu'on vienne le voir à l'hôpital.*» (Delatour, 2004: 218).

(141) «*Il est possible qu'elle vienne.*» (Kupferman, 1996: 146).

(142) «*Il est probable qu'elle viendra.*» (Kupferman, 1996: 146).

Winters aussi indique la différence entre *probable/possible* qui sont sémantiquement similaires mais ils exigent l'utilisation des modes différentes, est elle dit : «bien que la probabilité exprime toujours un niveau d'incertitude, elle est moins douteuse que la possibilité.» (Winters, 1991: 166). Néanmoins, si on parle des expressions *peu probable, improbable*, et aussi la forme négative de *probable* on utilise le subjonctif parce que sémantiquement ces trois cas sont similaires au sens de *possible* (cf. Kupferman, 1996: 146);

(143) «*Il est peu probable qu'elle parte*» (Winters, 1991: 155).

Les deux derniers groupes sémantiques de verbes que nous allons mentionner sont *les verbes de pensée* (comme *penser, croire, supposer*) et *les verbes de parole* (comme *dire, affirmer, expliquer*). Ce sont en fait des sous-groupes des verbes plus hauts appelés déclaratifs. Ils sont intéressants parce qu'à première vue ils semblent introduire un critère nouveau: celui de la forme de la phrase. On oppose la forme affirmative de la proposition principale aux formes interrogative et/ou négative et on constate que dans le cas de ces verbes la première impose l'emploi de l'indicatif alors que les deux dernières amènent à l'emploi du subjonctif. Par exemple :

(144) *Je pense qu'il est heureux.* mais (145) *Je ne pense pas qu'il soit gravement malade.*

(146) *Nous croyons que tout se passera bien.* mais (147) *Crois-tu que ce soit utile?*

Mais en fait ce n'est pas un critère nouveau, de nature purement formel, c'est encore une fois la sémantique qui est importante parce que la négation et l'interrogation font que le verbe de pensée ou de dire obtient un sens qui présente l'action exprimée dans la proposition subordonnée comme seulement éventuelle.

(148) «*Car je n'aime pas qu'on lise mon livre à la légère.*» (De Saint-Exupéry, 2011:24).

Conformément à la livre *Syntaxe du français* nous pouvons constater un problème lié à l'option du mode quand utiliser l'indicatif ou subjonctif:

« en effet, le choix du mode est en corrélation avec l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé, le message qu'il veut transmettre et il n'est pas lié directement à la qualité factuelle de la réalité extra-linguistique.» (Varga, 2005: 71).

Autrement dit, le verbe de la phrase principale n'influence pas toujours sur le verbe de la phrase dépendante, mais il dépend du locuteur qui parle et de ce qu'il veut dire. Varga, dans son œuvre *Syntaxe du français* (Varga, 2005: 89) nous donne ainsi un exemple avec le verbe *admettre*. Il dit d'ailleurs que

«la langue et la pratique langagière s'opposent à la définition de règles trop strictes. En effet, tandis que le locuteur a, dans certains cas, la liberté de choisir et peut nuancer son énoncé en employant soit l'indicatif, soit le subjonctif avec le même verbe» :

(149) «*J'**admets** qu'il ait réussi.*

(150) *J'**admets** qu'il a réussi.*»

(Varga, 2005: 89).

Dans l'exemple No° 149 le locuteur utilise le subjonctif parce qu'il veut présenter la réalisation de l'événement comme une éventualité ou parce qu'il veut montrer qu'il n'accepte pas et qu'il refuse la réussite d'autre personne. Inversement, l'emploi de l'indicatif s'impose si le locuteur est sûr de son information, comme dans l'exemple No° 150.

Parmi les autres verbes qui nous donnent l'alternative du choix (l'indicatif ou le subjonctif) parce qu'ils changent le sens de la phrase, (ces verbes expriment l'ordre, le regret, l'hypothèse, etc...) nous trouvons: *comprendre, dire, écrire, entendre, expliquer, imaginer, supposer, se plaindre, prétendre, téléphoner, être d'avis, etc.* (cf. Delatour, 2004: 217).

L'explication similaire de Delatour a aussi Soutet mais il renforce cette théorie. Il parle de *la polysémie forte* des verbes : *imaginer, admettre, comprendre, dire, entendre, supposer* qui selon le choix du mode, l'indicatif ou le subjonctif, changent le sens entier de la phrase (Soutet, 2000: 62).

(151) «*J'**imagine** qu'il est malade.*»

(152) «*J'**imagine** qu'il soit malade.*» (Soutet, 2000: 31).

(153) «*Pierre **entend** que Paul est parti (entend : apprend par l'ouïe)*»

(154) «*Pierre **entend** que Paul soit parti (entend : souhaite vivement)*» (Soutet, 2000: 62).

(155) «*Pierre **dit** que Paul part (dit : déclare)*»

(156) «*Pierre **dit** que Paul parte (dit : ordonne)*» (Soutet, 2000: 62).

(157) «*Nous avons longtemps parlé et j'ai compris qu'il était dans une situation très difficile. (=j'ai constaté)*» (Delatour, 2004: 13, 14).

(158) «*Je comprends que vous soyez fatigués après ce long voyage. (=je trouve normal) » (Delatour, 2004: 217).*

Ensuite, Grevisse explique que «un verbe d'opinion ou de perception dans une principale négative, interrogative ou conditionnelle, n'appelle pas nécessairement le subjonctif dans la subordonnée; l'indicatif est demandé si c'est la réalité du fait qu'on veut exprimer.» (Grevisse, 1975: 1126);

(159) «*Il n'y a point de doute que vous ne soyez le flambeau même de ce temps.*» (Grevisse, 1975: 1118). →subjonctif

(160) «*Il n'y a donc aucun doute qu'après la mort nous verrons Dieu.*» (Grevisse, 1975: 1118). → indicatif

(161) «*Je ne nie pas que la liberté ne soit pour une nation le premier des biens.*» (<https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/emplois-subjonctif.php>). →subjonctif

(162) «*Tu ne nieras pas que tu m'as forcé la main.*» (Grevisse, 1975: 1127). →indicatif

(163) «*Ignorez-vous qu'il fût de retour?*» (Grevisse, 1975: 1127). →subjonctif

(164) «*Ignorez-vous qu'il est malade?*» (Grevisse, 1975: 1127). →indicatif

Parfois, dans la phrase affirmative nous pouvons utiliser soit l'indicatif soit le subjonctif:

(165) «*Il me semblait bien que ce temps était venu.*» (Grevisse, 1975: 1122). → indicatif

(166) «*Il me semble que je vous voie.*» (Grevisse, 1975: 1122). → subjonctif

(167) «*Il semble qu'on le voit déjà ce portrait.*» (Grevisse, 1975: 1123). → indicatif

(168) «*Il semble qu'on le voie couler [le temps].*» (Grevisse, 1975: 1123). → subjonctif

(169) «*J'ignore ce que tu sais des choses de l'existence.- je constate mon ignorance.*» (<https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/emplois-subjonctif.php>). →indicatif

(170) «*J'ignorais qu'il y eût un berger dans l'île.*»

(<https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/emplois-subjonctif.php>). →subjonctif

(171) «*J'espère qu'il travaille, j'avais espéré qu'il travaillait.*» (Grevisse, 1975: 1129).

→ indicatif

(172) «*Il espérait bien (...) que Dingo fût la cause de ces désastres.*» (Grevisse, 1975: 1130).

→ subjonctif

Grevisse nous donne des exemples qui nous font penser sur l'utilisation soit du subjonctif, soit de l'indicatif:

(173) «*Je ne crois pas que j'aurais été Cathare si j'avais vécu dans ce temps-là.*» (Grevisse, 1975: 1125). → indicatif

(174) «*Je le crois, tonnerre de Dieu, bien, qu'il ne puisse se tenir sur ses pieds...*» (Grevisse, 1975: 1125). → subjonctif

Nous voyons ici dans l'exemple No° 173 qu'on utilise l'indicatif même s'il s'agit de la négation du verbe *croire* (notre automatisme nous dit que dans ce cas-là on met le subjonctif) et puis, l'exemple No° 174 (subjonctif) a l'affirmation du verbe *croire* (qui exige l'indicatif) dans la proposition principale, mais dans la proposition subordonnée le verbe est mis en subjonctif parce que c'est «envisagé dans l'esprit, et non situé sur le plan de la réalité.» (Grevisse, 1975: 1125). Les verbes *se flatter que*, *espérer que*, *l'espoir que*, *l'espérance que* se comportent comme le verbe déjà expliqué, le verbe *croire*. (cf. Grevisse, 1975: 1130). Dans les propositions principales affirmatives ils exigent l'indicatif. En revanche, avec les propositions interrogatives et négatives ils sont mis au subjonctif, cependant Grevisse trouve quelques exemples interrogatifs ou négatifs où on a utilisé l'indicatif.

(175) «*Espérez-vous que je le ferai?*» (Grevisse, 1975: 1130).

(176) «*Je ne me flatte pas que l'entreprise réussira.*» (Grevisse, 1975: 1130).

(177) «*Vous flattez-vous que l'on acceptera votre offre?*» (Grevisse, 1975: 1130).

Grevisse note d'ailleurs, que «dans l'ancienne langue, les verbes d'opinion étaient souvent suivis du subjonctif dans des phrases où la langue moderne emploie normalement l'indicatif» (Grevisse, 1975: 1133). Ces exemples, dans son ouvrage *Grammaire critique du français*, Wilmet les appelle *les variations libres* (Wilmet, 2010: 237). Il mentionne les trois catégories

« (1) les *servitudes grammaticales* (p. ex. *Je crois qu'il viendra* vs *Je veux qu'il vienne*), (2) les paires significatives (p. ex. *Je suppose qu'il viendra* vs *Je suppose qu'il vienne*) et (3) les variations libres (p. ex. *Je ne crois pas qu'il viendra* vs *Je ne crois pas qu'il vienne*). »

Pour conclure, alors, nous dirons que c'est toujours le trait sémantique «subjectivité» dans la proposition principale qui amène à l'emploi du subjonctif dans la subordonnée. Winters dit que la subjectivité en réalité «unit les notions de doute, d'incertitude vis-à-vis du dénouement, et d'appréciation ou de jugement» (Winters, 1991: 165). Et la présence de ce trait a trois sources:

En premier lieu, c'est le choix de la part du locuteur de présenter l'action exprimée par la subordonnée non pas comme factuelle mais comme virtuelle, comme éventuelle. Ici, nous rappellerons certains exemples de ce type: (178) *J'admets qu'il ait réussi*, (179) *Je cherche une institutrice qui sache bien le français*, (180) *Il s'est approché de sorte que je l'entende mieux*.

Ensuite, la signification du verbe de la principale quand la subordonnée est une complétive. Il est logique que l'objet d'un désir ou d'une volonté soit vu comme seulement virtuel éventuellement réalisable: (181) *Je désire que tu sois heureuse*, (182) *Je veux que tu viennes me voir demain soir*.

Enfin, le troisième facteur est la forme négative ou interrogative du verbe de pensée ou de déclaration de la principale quand la subordonnée est une complétive. La négation et l'interrogation projettent une nuance de doute, donc de virtualité :

(183) «*Ne croyez pas que nous soyons hommes à nous laisser intimider ou gagner*» (Rachet, 1996: 175).

(184) «*Croit-elle que je sois intelligente?*» (Winters, 1991: 162).

Rappelons-nous d'utilisation du verbe *douter* qui exige le subjonctif, mais il faut faire l'attention avec l'expression pronominale *se douter* qui dans la principale affirmative exige l'indicatif dans la subordonnée (cf. <https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/indicatif-subjonctif.php>); (185) «*Je m'en doutais, seigneur, que ma couronne Vous charmaient bien du moins autant que ma personne*» (Corneille, Nicomède, acte I, scène 2), (<https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/indicatif-subjonctif.php>).

Les exemples donnés jusqu'ici pour illustrer le critère de la subjectivité se rapportent tous aux propositions complétives. Mais ce même critère peut s'appliquer à certains autres types de propositions subordonnées comme les finales et les concessives: seulement dans leur cas il s'agit du sens général de ces propositions et pas d'un choix subjonctif du locuteur.

Il y a des cas où ce trait de subjectivité n'est pas lié à la nature d'un élément de la proposition principale mais à la signification de la proposition subordonnée elle-même: c'est le cas des subordonnées finales et concessives et des temporelles exprimant l'antériorité. Rappelons nos exemples: (186) *Je ferai tout **pour que** tu sois heureuse*, (187) ***Quoiqu'**il fasse mauvais temps, j'irai me promener*, (188) *Je terminerai ma lecture **avant qu'**il ne vienne*.

De toute façon, nous pouvons parler ici des «emplois où le subjonctif est fonctionnellement faible, c'est-à-dire doté d'un pouvoir de désambiguïsation» (Soutet, 2000 : 31). Si on réfléchit bien, «l'indicatif montre une croyance plus forte et moins émotionnelle en ce qui est jugé que le subjonctif» (Winters, 1991: 168).

On a déjà constaté que la conjonction *avant que* exige le subjonctif dans la subordonnée parce qu'il s'agit de l'antériorité, mais entre les grammairiens se pose la question: qu'est-ce qui se passe avec la conjonction *après que*? Dans *Le bon usage*, Grevisse dit que, selon Richelet, la conjonction temporelle *après que* «se met quelquefois avec le subjonctif, et souvent avec l'indicatif» (Grevisse, 1975: 1161). Wilmet aussi cite les autres auteurs qui ont utilisé le subjonctif, qui est introduit par la conjonction *après que* parce que «la tour *après (ce) que* +subjonctif n'était pas complètement inconnu de l'ancienne langue» (Wilmet, 2010: 281). Les exemples de *Grammaire critique du français* sont ceux de *La Peste* de Camus de 1938: «*Il est distrait au volant de son auto et laisse souvent ses flèches de direction levées **après qu'**il ait effectué son tournant*» (Wilmet, 2010: 281) et dans 2ème édition, le verbe du subjonctif passé est remplacé par l'indicatif du passé composé: «***après qu'**il a effectué*» (Wilmet, 2010: 281). Ensuite, Pierre-Henri Simon, qui est cité par Wilmet, constate que «le subjonctif suivant *après que* n'est pas seulement un lapsus de grammaire, c'est une faute de jugement [...]» (Wilmet, 2010: 281). Comme on a déjà aperçu, beaucoup de linguistes pensent généralement que le subjonctif est un mode du doute et de l'incertitude et, d'autre part, l'indicatif est lié à la certitude dans la réalité;

«la subordonnée introduite par *après que* exprime un fait passé, enregistré dans la *réalité*: l'indicatif est donc normal.- Mais comme *avant que* (qui amène un fait non encore accompli, donc encore

simplement envisagé dans la pensée) gouverne le subjonctif, l'analogie n'a pas manqué d'exercer son influence: *avant qu'il ait parlé* a entraîné *après qu'il ait parlé*» (Grevisse, 1975: 1161).

Wilmet explique pourquoi la conjonction *après que* peut introduire le subjonctif et donne deux raisons qui expliquent pourquoi c'est possible utiliser le subjonctif dans la proposition subordonnée à la place d'indicatif: *explications empiriques* et *explications systématiques* (cf. Wilmet, 2010: 282, 283). La première raison, les explications empiriques, confronte l'utilisation de *avant que* et *après que* qui sont liées un avec l'autre, comme s'il s'agit des conjonctions temporelles qui se supportent. Wilmet note que c'est *la proximité sémantique* (Wilmet, 2010: 282), c'est-à-dire l'opposition dans la signification *avant* et *après* mais un n'existe pas sans l'autre, c'est une dualité inséparable. Donc, s'il s'agit des conjonctions similaires (sauf la signification) pourquoi toutes les deux n'ont pas la possibilité d'introduire soit l'indicatif soit le subjonctif ? En général, *avant que* marque l'antériorité et une incertitude, et exige le subjonctif, et *après que*, d'autre part, la postériorité et l'indicatif. De plus, on a vu les exceptions où on utilise le subjonctif avec la conjonction *après que*. Wilmet pose, d'ailleurs, la question pourquoi c'est impossible d'examiner aussi l'utilisation d'indicatif avec la conjonction *avant que*, autrement-dit, pourquoi c'est impossible «en sens opposé, du subjonctif-réputé plus difficile- vers l'indicatif?» (Wilmet, 2010: 282). Quant à la conjonction *après que* et l'utilisation de subjonctif à la place de l'indicatif, Wilmet dit qu'avant, le subjonctif était souvent comparé au indicatif, c'est-à-dire la forme de l'indicatif- passé antérieur comparé à la forme du subjonctif plus-que-parfait: «p. ex. *eut marché* et *eût marché* (mais, a nouveau, le syncrétisme favoriserait normalement l'indicatif)» (Wilmet, 2010: 282).

La deuxième raison de Wilmet s'appelle l'explication systématique, qui se rattache aux propositions de la concession et la conjonction *bien que* qui exige l'utilisation du subjonctif:

(189) «*Il est mort **après qu'on ait fait** tout ce qu'on avait pu pour le sauver. (Citation de Damourrette et Pichon: V, § 1915) ?*» (Wilmet, 2010: 283).

Dans cet exemple, nous voyons le subjonctif passé introduit par la conjonction *après que* parce que la phrase peut-être considérée comme celle de la concession et peut-être écrite comme: **Bien qu'on ait fait** tout, il est mort, alors, on constate que «*après que*, conjonction actualisante, a pris le virage virtualisant» (Wilmet, 2010: 283). Grevisse note que «on constate dans l'usage des journalistes, de la radio et de la télévision, et aussi dans la littérature, une forte tendance à construire *après que* avec le subjonctif» (Grevisse, 1975: 1161) même si la

conjonction *après que* on lie automatiquement à l'indicatif ou avec le conditionnel si on parle de l'éventualité (cf. Grevisse, 1975: 1160). De plus, seulement un subjonctif passé ne peut pas remplacer tous les temps passés de l'indicatif après la conjonction *après que* (Wilmet, 2010: 283).

Quant à la conjonction *bien que* qui appartient aux propositions concessives et exige le subjonctif, aussi il y avait la possibilité d'utiliser l'indicatif. Regardons ces exemples:

(190) «**Bien qu'***il n'obtienne rien, Luc demandera une augmentation à Marc.*» (Soutet, 2001: 219).

(191) «**Bien qu'***il n'obtiendra rien, Luc demandera une augmentation à Marc.*» (Soutet, 2001: 219).

Si on regarde la valeur temporelle de ces phrases (pas la concession), Soutet note que

« [l'] indicatif nécessaire dans (2) confirme que le contenu propositionnel des [propositions] en *bien que* est bien ancré dans le temps et en même temps révèle que le principe qui impose l'emploi du subjonctif doit être très puissant pour que ce mode continue à s'imposer contre la logique du sens [...] Cette locution de subordination est formée de l'adverbe *bien* et du complémenteur *que* conjonctif. *Bien* est soit un adverbe de manière, soit un adverbe d'intensité. Comme *bien que* a succédé historiquement à *combien que* et comme nous retrouvons des adverbes d'intensité dans les structures concessives (*même si, si beau qu'il soit, ...*) nous pensons que *bien* est un intensif dont le rôle est de dire la réalité du contenu propositionnel [de la subordonnée concessive]. » (Soutet, 2001: 219,220).

En citant l'autre auteur, Soutet révèle que dans les subordonnées concessives prélève le subjonctif à la place de l'indicatif parce que « combiner *bien* et l'indicatif fait courir le risque de *sur-assumer* une proposition qui, tout en étant vraie, est néanmoins au cour d'une contradiction. » (Soutet, 2001: 224). Alors, en analysant la phrase concessive presque toujours nous voyons la certitude d'énonciation, mais le sens de la principale et de la subordonnée est opposé ce qui rend le subjonctif obligatoire.

(192) «*Il travaille bien qu'il soit malade.*» (Soutet, 2001: 221).

La réalité est évidente et en ce moment-là, le locuteur est sûr qu'il travaille et qu'il est malade, et en même temps c'est logique de mettre l'indicatif, mais à cause de l'opposition et la

conjonction *bien que*, le locuteur mit le subjonctif automatiquement. En utilisant le subjonctif dans les phrases concessives, le locuteur renforce encore une fois cette contradiction de la réalité dans la phrase principale et la phrase subordonnée.

Ensuite, on a déjà mentionné la notion de *l'automatisme* de Margaret Winters, mais il y a aussi des autres auteurs qui donnent leur appréciation critique sur cette notion. Par exemple, l'auteure Poplack est incertaine si le choix soit vraiment automatique. Elle précise que un lexique tiré du dictionnaire ne définit pas immédiatement le choix du subjonctif ou l'indicatif et mentionne aussi des autres auteurs qui ont analysé la même problématique. Ils divisent l'utilisation de mode en deux catégories: *automatique et non-automatique* (cf. Poplack, 1990: 5-12).

A la fin, il faut constater qu'il est impossible de donner une description générale des emplois du subjonctif qui expliquerait tous les cas. Par exemple, pourquoi le subjonctif est exigé dans les relatives quand les mots *l'unique, le seul* déterminent l'antécédent? Ou bien, pourquoi le verbe *espérer* n'exige pas le subjonctif – quand on dit qu'on espère quelque chose, on dit en fait qu'on la désire, mais le subjonctif ne s'emploie pas:

(193) *J'espère qu'il n'y a pas beaucoup de fautes dans mon travail.*

4. Conclusion

Quant à la morphologie du subjonctif, quelques auteurs notent sa pauvreté et ils se concentrent sur la sémantique du subjonctif (cf. Riegel, 1994: 563).

Pourquoi la pauvreté du subjonctif quand on parle de sa morphologie? Pour répondre à cette question il faut opposer l'indicatif avec le subjonctif. L'indicatif est d'un part un mode complète, il a sa propre forme, mais d'autre part les désinences du subjonctif s'ajoutent au radical qui vient de l'indicatif. L'indicatif est ainsi la base pour composer le subjonctif. De plus, le subjonctif passé et le plus-que-parfait n'ont pas leurs propres désinences parce qu'il s'agit de temps composés qui se forment de déjà existants auxiliaires *avoir* et *être* plus participe passé (cf. Soutet, 2000: 3).

Nous soulignerons encore une fois que le subjonctif s'emploie le plus souvent dans les propositions subordonnées et que son emploi dans les indépendantes se limite à quelques cas, que nous avons présenté au début. Toutes ces phrases et les exemples exigent l'utilisation de subjonctif même il s'agit des phrases indépendantes parce ce qu'elles expriment: la doute, un ordre, un souhait, une supposition, un sentiment.

Nous pouvons conclure ainsi que Riegel, Pellat et Rioul disent dans leur *Grammaire méthodique du français* que «il convient aussi de se demander {...} si le subjonctif est obligatoire ou si le locuteur a le choix entre le subjonctif et l'indicatif» (Riegel, 1994: 562). Ils les nomment comme un jeu des possibilités, autrement dit les possibilités de choisir entre ces deux modes, l'indicatif ou le subjonctif (cf. Riegel, 1994: 571).

Après avoir examiné la formation du subjonctif et ses emplois dans les propositions indépendantes et subordonnées, nous pouvons dire que, du point de vue d'une appréciation critique, la question la plus importante pour apporter une conclusion est la suivante: quels sont les critères généraux dont le locuteur se sert pour choisir entre l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif dans une proposition? Autrement dit, de quoi dépend en général le choix d'un de ces deux modes?

Le premier critère est certainement ce que beaucoup de grammairiens appellent *subjectivité*, trait sémantique qui mène vers le subjonctif. Autrement dit, ce n'est pas toujours la signification du verbe de la proposition principale qui détermine le choix du mode du verbe de la subordonnée, ce choix dépend principalement de ce que le locuteur veut dire.

Pour conclure, on doit mettre le subjonctif dans la proposition subordonnée quand on a dans la proposition principale le verbe de la souhaite, de la volonté, du désir, du sentiment, de la pensée, de notre opinion personnelle et c'est une constatation subjective de notre vision

personnelle. D'autre côté, l'indicatif s'emploie dans la proposition subordonnée si on a dans la principale le verbe de dire, d'affirmation, déclaration et les autres verbes qui expriment la certitude de l'énonciation de la personne qui parle. Néanmoins, si la personne qui parle n'est pas sûre sur l'information qui nous donne, il faut utiliser le subjonctif.

Mais il faut faire attention avec certains verbes déclaratifs parce qu'ils exigent l'indicatif seulement dans la forme affirmative et comme nous avons déjà dit, l'exception est la forme interrogative et négative. Dans ce cas-là nous devons utiliser le subjonctif.

5. Bibliographie

- BROSSIER, É., MONNIER, C., 2013, *Bescherelle conjugaison*, Paris: Hatier.
- DELATOUR, Y., JENNEPIN, D., LÉON-DUFOUR, M., TEYSSIER, B., 2004, *Nouvelle Grammaire du Français*, Paris: Hachette.
- GREVISSE, M., 1995, *Précis de grammaire française*, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- GREVISSE, M., 1975, *Le bon usage*, Gembloux: Éditions J. Duculot, S.A.
- HORETZKY, E., 1994, *Précis pratique de grammaire française*, Zagreb: Školska knjiga.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris: Quadriga.
- SOUTET, O., 2000, *Le subjonctif en français*, Paris: Ophrys.
- VARGA, D., 2005, *Syntaxe du français*, Zagreb: FF press.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J., 1991, *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris: Hachette.
- WILMET, M., 2010, *Grammaire critique du français*, Bruxelles: Groupe De Boeck s.a., Édition Duculot.

SOURCE LITTÉRAIRE

- DE SAINT-EXUPÉRY, A., 2011, *Le Petit Prince*, Évreux: Collection Folio.
- FLAUBERT, G., 1986, *Madame Bovary*, Paris: Flammarion.
- GRIMES, M., 1995, *Les mots qui tuent*, Paris: France Loisirs.
- RACHET, G., 1996, *Sagesse taoïste: Le Livre de la voie et de la vertu, Le Vrai Classique du vide parfait, Traité du maître transcendant de Nan-hoa, Le Livre des récompenses et des peines*, Paris: France Loisirs.
- SIMMONS, D., 1992, *La chute d'Hypérion*, Paris: Éditions Robert Laffont.
- SMITH, W., 1994, *Le Dieu fleuve: le grand roman de l'Égypte ancienne*, France: Presses de la Cité.

SITOGRAPHIE

- GEZUNDHAJT, H., 2015, *Le subjonctif*. Disponible sur: <http://www.connectigramme.com/subjonctif.html/odyframe.htm> (Consulté le 10/04/2019).
- KUPFERMAN, L., 1996, „Observations sur le subjonctif dans les complétives”, *Dependance et integration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, (C.Muller) Max Niemeyer Verlag: Tübingen, pp.141-152 (Disponible sur: books.google.fr) (Consulté le 26/04/2019).
- POPLACK, S., 1990, „Prescription, intuition et usage: le subjonctif français et la variabilité inhérente”, *Langage et Société*, 54, pp. 5-33 (Disponible sur: www.persee.fr) (Consulté le 05/02/2019).
- SOUTET, O., 2006, „Reformulation de la chronogenèse et position des formes du subjonctif dans le système verbal français”, *Suvremena lingvistika*, vol. 61, br.1, pp. 29-43 (Disponible sur: <https://hrcak.srce.hr/13454>) (Consulté le 15/04/2019).
- SOUTET, O., 2001, „Retour sur l’emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées concessives en bien que”, *Suvremena lingvistika*, vol. 51-52, br.1-2, pp. 219-225 (Disponible sur: <https://hrcak.srce.hr/16365>) (Consulté le 15/04/2019).
- WINTERS, M., 1991, „Subjonctif et réseau”, *Communications*, 53, pp.155-169 (Disponible sur: www.persee.fr) (Consulté le 05/02/2019).
- *Alternance indicatif-subjonctif*, etudes-litteraires.com, 2004-2019 (Disponible sur : <https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/indicatif-subjonctif.php>) (Consulté le 28/04/2019).
- *Quelques cas d’emploi du subjonctif*, etudes-litteraires.com, 2004-2019 (Disponible sur: <https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/emplois-subjonctif.php>) (Consulté le 14/04/2019).

LE SUBJONCTIF EN FRANÇAIS, APPRÉCIATION CRITIQUE OU RÈGLES MORPHOLOGIQUES

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, on analysera le thème du subjonctif en français. Il s'agit de mode qui se souvent analyse en comparant avec l'indicatif. Premièrement, on va examiner la morphologie du subjonctif en français, autrement dit, la forme et les désinences pour tous les quatre temps de ce mode. Ensuite, on va regarder l'utilisation du subjonctif dans les propositions indépendantes et dépendantes, mais aussi les conjonctions qui introduisent le subjonctif dans les propositions subordonnées. A la fin, on observera l'appréciation critique entre le choix de l'utilisation de l'indicatif ou le subjonctif en français.

Le subjonctif comme le mode, déjà quelques décennies, crée la polémique aux linguistes parce que, malgré les règles grammaticales et l'automatisme apprise, le locuteur finalement décide sur le choix du mode qu'il utilisera, c'est-à-dire, tout dépend de ses sentiments, son opinion personnelle, sa subjectivité et sa sécurité, la manière dont il veut s'exprimer.

Mots clés: *subjonctif, indicatif, choix du mode, morphologie, appréciation critique, emploi du subjonctif*

THE SUBJUNCTIVE IN FRENCH, CRITICAL APPRECIATION OR RULES OF MORPHOLOGY

ABSTRACT

This thesis will analyze the French subjunctive. It involves the question of mood, which is often analyzed in comparison with the indicative. First of all, the morphology of French subjunctive will be presented, in other words, the form and the terminations of the verbs for the four tenses of this mood. Furthermore, the use of subjunctive will be evaluated in the independent and the subordinate propositions. In addition, the conjunctions will be observed along with the conjunctions which introduce this mood in the subordinate propositions. Finally, we will refer to the critical choice that often poses questions between the use of indicative or subjunctive in French.

The subjunctive as a mood has produced polemics for decades between linguists because, alongside all the grammatical rules and learned automatism, the speaker must choose which mood should be used. It all depends on their feelings, personal experience, subjectivity and being certain of something they wants to say.

KEY WORDS: *subjunctive, indicative, choice of moods, morphology, critical choice, use of subjunctive*

KONJUNKTIV U FRANCUSKOM JEZIKU, KRITIČKA PROCJENA ILI MORFOLOŠKA PRAVILA

SAŽETAK

U ovom diplomskom radu će se obraditi tema francuskog konjunktiva. Riječ je o načinu koji se često analizira uspoređujući s indikativom. Prvenstveno će se obraditi morfologija francuskog konjunktiva, tj. forma i nastavci za sva četiri vremena tog načina. Nadalje, razmotrit će se upotreba konjunktiva u nezavisnim i zavisnim rečenicama, te veznici koji uvode sam konjunktiv u složene rečenice. Za kraj osvrnut ćemo se na kritički izbor između upotrebe indikativa ili konjunktiva u francuskom jeziku.

Konjunktiv kao način već desetljećima stvara polemiku među lingvistima jer unatoč gramatičkim pravilima i naučenom automatizmu govornik na koncu odlučuje koji će se način upotrijebiti tj. sve ovisi o njegovim osjećajima, osobnom doživljaju, subjektivnosti i sigurnosti kojom nešto želi izraziti.

Ključne riječi: *konjunktiv, indikativ, izbor načina, morfologija, kritička procjena, upotreba konjunktiva*